

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° **098** /DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU **20 DEC 2023**

POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de Prêt en vue de financer le **Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour effectuer le paiement attendu au titre de «la conception et la production des supports de communication, de la Cellule des Projets Routiers a Financement conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics pour un délai de trente jours (30) jours à compter de la date de notification .

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210, dès publications du présent avis, entre 08 heures et 15 heures.

2. Acquisition du dossier de consultation

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine de la communication et de l'imprimerie et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Date, heure et conditions de dépôt des offres

Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard le **25 JAN 2024**, à 10 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« **DEMANDE DE COTATIONS N° 098 /DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023**
POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

L'adresse de dépôt des cotations est :

5. Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre Direction des Contrats, bâtiment abritant l'Inspection Générale derrière l'Hôtel des Députés, précisément à la Cellule des Appels d'Offres, porte 210.

6. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 5 JUIL 2024, à 11 heures.

Le Ministre des Travaux Publics



Emmanuel NGANOU D.